

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE CONCORDE DES PROFESSEURS »

Siège ABIDJAN-ABOBO AKEIKOI EXTENSION, Lots
3709 et 3710, Ilot 381, 06 Boîte Postale M. 6691 ABIDJAN
06, Lot 3709-3710, Ilot 381

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15 Fév 2024 reçus par Me ADE-MENSAH DIAKITE T., NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE CONCORDE DES
PROFESSEURS »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- L'éducation et la formation dans le domaine de l'enseignement général, technique, professionnel et autres ;

- La construction et l'exploitation d'établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès des établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

Capital 1,100,000 F CFA divisé en (110.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 110 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-ABOBO AKEIKOI EXTENSION, Lots
3709 et 3710, Ilot 381, 06 Boîte Postale M. 6691 ABIDJAN

06, Lot 3709-3710, Ilot 381

Dirigeant(s) M SILUE MAGNIGUI (COGÉRANT), M
SOUMAHORO MAMADOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01579 du 11/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20396/GTCA/RC/2024 du 11/04/2024

